

# Brasan Duo

Herbicide de prélevée pour les cultures de colza, les haricots, les pois de protéagineux et le soja

- Contre tous les adventices principaux
- Utilisable en production PER
- Bonne efficacité contre les graminées (millets)

## Matières actives

38,6% pethoxamide (400 g/l)

2,4% clomazone (24 g/l)

## Formulation

Concentré émulsifiable (EC)

## Mode d'action

Brasan Duo est composé de deux matières actives. La pethoxamide est absorbée principalement par les racines et les jeunes feuilles. La pethoxamide provoque un arrêt de la synthèse des acides gras. La pethoxamide est un herbicide racinaire. Elle limite une repousse tardive des millets en restant longtemps active dans les couches supérieures du sol. La clomazone appartient à la famille chimique des pyridones. Elle est absorbée principalement par les racines et les feuilles. Elle est très rapidement véhiculée dans toute la plante. Elle agit directement sur la photosynthèse en inhibant l'anabolisme des caroténoïdes en entravant ainsi la formation de la chlorophylle.

## Spectre d'activité

Brasan Duo possède un spectre d'efficacité contre les graminées annuelles (panic pied de coq, panic sanguine, séttaire, pâturin annuelle et ray-grass) ainsi que contre des dicotylédones importantes (amarante, capselle bourse à pasteur, chénopode, lamier, morelle noire, myosotis, galinsoga, gaillet, camomille, renouées). Les vivaces ne sont pas contrôlées.

## Application

### Colza

3,0 l/ha de Brasan Duo en prélevée contre les mauvaises herbes et graminées annuelles. Traiter immédiatement après le semis au stade BBCH 00 – 09 avant la levée de la culture. La semence doit être

couverte de 2 cm de sol. Traiter sur un sol humide. Brasan Duo a montré une bonne sélectivité dans toutes les variétés de colza testées. L'observation de chloroses est possible jusqu'à quelques semaines après la levée de la culture. De fortes pluies après le traitement peuvent entraîner de fortes chloroses et dans de rares cas une diminution de la densité de semis.

### Haricots

3,0 l/ha de Brasan Duo en pré-levée contre les mauvaises herbes et graminées annuelles. Traiter immédiatement jusqu'à 2 jours après semis avant la levée de la culture. La semence doit être couverte de 2 cm de sol. Traiter sur un sol humide.

### Pois protéagineux

3,0 l/ha de Brasan Duo en pré-levée contre les mauvaises herbes et graminées annuelles. Traiter immédiatement jusqu'à 3 jours après le semis avant la levée de la culture. La semence doit être couverte de 2 cm de sol. Traiter sur un sol humide.

### Soja

3,0 l/ha de Brasan Duo en pré-levée contre les mauvaises herbes et graminées annuelles. Traiter immédiatement jusqu'à 3 jours après le semis avant la levée de la culture. La semence doit être couverte de 2 cm de sol. Traiter sur un sol humide.

## Rotation de culture

Lors d'une récolte normale de la culture, il n'y a pas de restriction. Si la culture doit être abandonnée en automne un semis de colza ou de céréales d'automne est possible. Pour le semis de céréales d'automne un labour et un délai d'attente de 6 semaines est conseillé. Si la culture doit être abandonnée en printemps un semis de maïs, tournesol, pommes de terre, haricots, pois, lupins et luzerne est possible. Après un labour de

15 cm de profondeur, il est possible de semer une céréale de printemps, de l'avoine, du ray-grass ou des betteraves.

### Miscibilité

Selon le guide Syngenta.

### A observer

- SPe 1: Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer des produit contenant pethoxamid plus de 1 fois tous les 2 ans sur la même parcelle dans cette culture.
- SPe 3: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Pour protéger des conséquences liées au ruissellement, respecter une zone tampon enherbée sur toute la surface de 6 m par rapport aux eaux de surface. La réduction de la zone liée à la dérive et les dérogations sont fixées dans les instructions du service d'homologation.
- Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière.
- Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.
- SPe 2: Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2 et Sh).
- Attention au risque de dérive sur les cultures voisines.
- Le produit peut déclencher des allergies en cas de contact avec la peau
- Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.
- La réutilisation de l'emballage est interdite
- Stockage: conserver dans un endroit frais, mais à l'abri du gel et sec dans les emballages d'origine fermés. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### Protection de la maternité et des jeunes travailleurs

Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient

respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Les jeunes qui disposent d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) peuvent, dans le cadre du métier appris, exécuter les travaux dangereux nécessitant l'emploi de ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

### Premiers soins en cas d'incident

**Conseils généraux:** Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence, Tox Info Suisse ou un médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

**En cas de projection dans les yeux:** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Consulter un spécialiste. Un examen médical immédiat est requis.

**En cas d'inhalation:** Amener la victime à l'air libre. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre Antipoison.

**En cas de contact cutané:** Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.

**Conseil pour le médecin:** Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible. Traiter de façon symptomatique.

### Emballage

5l (4x5l))

### Marque



® Registered trademark of a Syngenta Group Company

### Indications relatives aux dangers

GHS07 Attention dangereux

GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Attention

EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de récupération conformément à la réglementation locale.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

SPe 2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2 et Sh)

En cas d'urgence, intoxications:

Tox Info Suisse, tél. 145 ou 044 251 66 66

### **Homologation**

Herbicide: Concentré émulsifiable (EC),

Teneur: 38,6% pethoxamide (400 g/l),

2,4% clomazone (24 g/l)

No de contr. féd. W 6837-2

Syngenta Agro AG

Schaffhauserstrasse 101

4332 Stein (AG)

Tel. 0900 800 008

[www.syngenta.ch](http://www.syngenta.ch)

### **Version**

03.10.2022